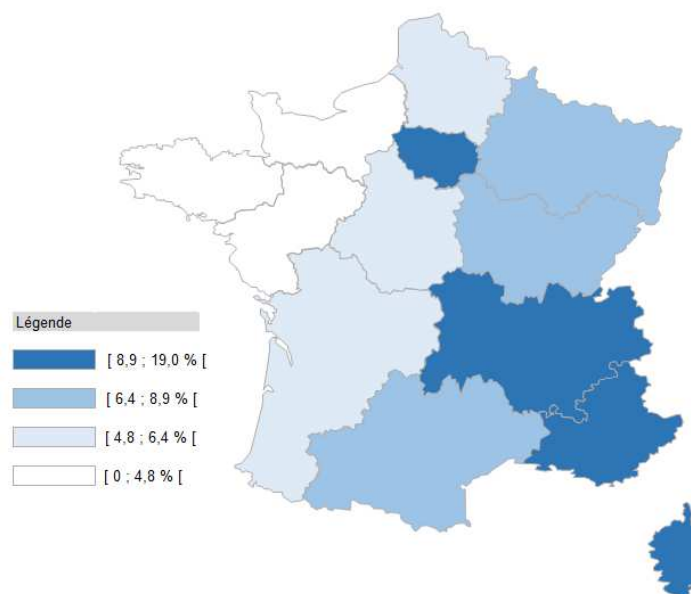


Immigration dans les anciennes et nouvelles régions de France

Au 1^{er} janvier 2016, l'organisation administrative de la France a changé, avec l'entrée en vigueur du nouveau découpage régional. Les tableaux présentent la part que représente la population immigrée dans la population totale, dans les nouvelles puis, pour mémoire, dans les anciennes régions selon le recensement de population de 2012 (Insee). Seuls les résultats pour la métropole sont présentés ici. L'Insee définit un immigré comme une personne née étrangère à l'étranger.

La situation en France en 2012

Hors Île-de-France, la part des immigrés dans ces nouvelles régions s'échelonne de 3 à 10 %, avec une densité croissante au fur et à mesure que l'on se déplace de l'ouest vers le sud-est. Cette part varie donc du simple au triple. Cet écart s'est un peu réduit, c'est la Bretagne qui est désormais la région où les immigrés sont les moins présents (à la place de la Basse-Normandie). L'Île-de-France reste la région métropolitaine où les immigrés sont les plus nombreux, mais avec une part toujours bien inférieure (18 %) à celle observée en Guyane (30 %). En métropole, la deuxième place est désormais occupée par la Corse en lieu et place de l'Alsace.



Bien que plus grandes, les nouvelles régions gardent des spécificités. Les immigrés d'origine turque restent notablement plus présents qu'ailleurs dans la nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Très présents dans l'ancien Limousin, les immigrés natifs du Royaume-Uni le restent dans la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, mais c'est toujours en Bretagne qu'ils sont les plus implantés. Les immigrés d'origine espagnole restent sensiblement présents, surtout dans la nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

La part des immigrés dans la population, nouvelles régions

Nouvelles régions	Part (%)	Principales origines		
		1	2	3
Ile-de-France	18,2	Algérie	Portugal	Maroc
Corse	10,2	Maroc	Portugal	Italie
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,1	Algérie	Maroc	Italie
Auvergne-Rhône-Alpes	8,9	Algérie	Portugal	Italie
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	8,4	Maroc	Espagne	Algérie
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	8,3	Algérie	Turquie	Maroc
Bourgogne-Franche-Comté	6,4	Maroc	Portugal	Algérie
Centre-Val-de-Loire	6,2	Portugal	Maroc	Algérie
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	5,6	Portugal	Maroc	Royaume-Uni
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	4,8	Algérie	Maroc	Portugal
Normandie	3,8	Algérie	Maroc	Portugal
Pays-de-la-Loire	3,3	Maroc	Algérie	Portugal
Bretagne	3,0	Royaume-Uni	Maroc	Portugal

La part des immigrés dans la population, anciennes régions

Anciennes régions	Part (%)	Principales origines		
		1	2	3
Ile-de-France	18,2	Algérie	Portugal	Maroc
Alsace	10,7	Turquie	Allemagne	Maroc
Corse	10,2	Maroc	Portugal	Italie
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,1	Algérie	Maroc	Italie
Rhône-Alpes	9,7	Algérie	Portugal	Italie
Languedoc-Roussillon	9,1	Maroc	Espagne	Algérie
Lorraine	8,0	Italie	Algérie	Allemagne
Midi-Pyrénées	7,7	Maroc	Portugal	Espagne
Franche-Comté	6,8	Algérie	Maroc	Turquie
Aquitaine	6,5	Portugal	Maroc	Espagne
Centre	6,2	Portugal	Maroc	Algérie
Bourgogne	6,2	Portugal	Maroc	Algérie
Limousin	6,0	Royaume-Uni	Portugal	Maroc
Champagne-Ardenne	5,7	Algérie	Maroc	Portugal
Picardie	5,1	Maroc	Portugal	Algérie
Auvergne	4,9	Portugal	Maroc	Algérie
Nord-Pas-de-Calais	4,7	Algérie	Maroc	Belgique
Haute-Normandie	4,6	Algérie	Maroc	Portugal
Poitou-Charentes	4,0	Royaume-Uni	Portugal	Maroc
Pays-de-la-Loire	3,3	Maroc	Algérie	Portugal
Bretagne	3,0	Royaume-Uni	Maroc	Portugal
Basse-Normandie	2,9	Royaume-Uni	Maroc	Turquie

En surlignement vert : régions inchangées

Source : Recensement de population 2012 (www.insee.fr).